COLLECTIF RÉGIONAL DES RETRAITÉS

NUMERO SPECIAL

DONNER DU SENS A LA SYNDICALISATION DES RETRAITÉS

SEPTEMBRE 2014

SOMMAIRE :

P. 2 Assemblée des retraités

P. 3 Un projet à partager

P. 4 Introduction : J.C. Gouzon

P. 7 Compte-rendu des Débats : L. Mortier

P. 9 Conclusion : J.J. Impens

P. 10 Hommage à Gérard et Nicole Séname : F. Slotala

P. 12 Témoignage : B. Chéret

P. 14 Parole de femme : J. Steinling

P. 16 Intervention au congrès interprofessionnel du Nord : C. Becquet

P. 17 Section des Retraités

P. 19 Loisirs et Culture

P. 20 Affiche

SECTION ACADÉMIQUE DES RETRAITÉS CGT EDUC'ACTION 59-62

BOURSE DU TRAVAIL CGT – 254 BOULEVARD DE L'USINE – CS 20111 – 59030 LILLE CEDEX

TEL: 0670286098 - jgouzon@orange.fr

INVITATION

JOURNÉE D'ÉTUDE
15 AVRIL 2014
FOYER MUNICIPAL
RUE E. ET J. ROSENBERG 62320 ROUVROY

CONTINUITE SYNDICALE ? POUR QUOI ?
AVEC TOUTE LA CGT : ACTIFS ET RETRAITÉS !

Pouvoir d'achat

Perte d'autonomie

Santé !

Logement, transport, culture…

Services publics !

Retraite : une nouvelle vie à investir et à construire avec les Actifs …

8 h 30 **Accueil**

9 h 30 **Introduction : Continuité syndicale** ? En débattre.

Présentation Jean Claude Gouzon Animateur du Collectif régional des Retraités

10 h **Débat : quels besoins ? Sur quelles revendications ?**

12 h Hommage à Gérard Séname

14 h Témoignage : action syndicale des retraités, une évidence !

Intervention de Bernard Chéret retraité militant du Pas de Calais

14 h 15 Le Conseil National de la Résistance et son programme (70e anniversaire). Quels enjeux pour le syndicalisme ?

Intervention de Pierre Outteryck—Association Cris

14 h 30 Débat : où, comment et avec qui, construire l'activité syndicale des retraités de l'Education nationale ?

16 h Conclusion *Jean-Jacques Impens, membre du collectif et de la Commission Exécutive des retraités du Nord.*

PRÉAMBULE… UN PROJET À PARTAGER

1. La continuité syndicale : une évidence

Un constat partagé : beaucoup de syndiqués de la Cgt ne renouvellent pas leur adhésion quand ils quittent leur emploi pour aborder une nouvelle étape de leur vie : « la retraite » ! Et rares aussi sont les nouvelles adhésions de retraités à la Cgt.

Cela interroge le lien du travailleur avec son syndicat autrement que dans la défense d'intérêts catégoriels, individuels ou collectifs, nés du rapport (conflictuel de classe) employeur-salarié sur un lieu de travail et cela interpelle évidemment sur la conception du syndicalisme.

Pourtant, « le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de <u>défendre leurs intérêts immédiats</u> et <u>de participer à la transformation de la société.</u> Depuis sa création, il a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine ». Sa fidélité à ses origines, à la charte d'Amiens de 1906, est rappelé dans les Statuts de la Cgt.

Les retraités, vivent des conditions de vie héritées de la vie active : détérioration de leur santé et protection sociale insuffisante, pensions retraite calculées sur des salaires bien souvent bas et dépendantes de conditions d'emploi parfois précaires…

La continuité syndicale s'impose donc dans une Vie qui se poursuit et dans laquelle nos camarades retraités ont à se battre pour de nouvelles revendications à la conquête des Droits fondamentaux à la santé, à la protection sociale, à des pensions retraite qui permettent de « vivre dignement », à l'éducation, la culture etc...

2. Engageons le travail ensemble

Un collectif de retraités se réunit très régulièrement ; il s'exprime dans la commission exécutive du syndicat départemental de l'Education nationale, dans les instances de décisions interprofessionnelles aussi, dans les instances nationales…

Mais nous voulons travailler mieux avec les syndiqués retraités, « retraitables » : alimenter une réflexion, échanger et débattre, investir dans l'Education populaire, développer la connaissance des « territoires » qui sont nos environnements pour améliorer l'habitat, les transports, les services publics de proximité… Travailler avec les syndiqués des autres professions engagés sur les mêmes revendications…

C'est pourquoi nous avons voulu vous rencontrer lors de cette journée organisée à Rouvroy le 15 avril dernier ; 56 participants dont quelques camarades d'autres professions et quelques actifs pour à partir de vos besoins, construire le syndicalisme Cgt des retraités avec vous.

INTRODUCTION A L'ASSEMBLÉE

Je voudrais remercier Monsieur le Maire de Rouvroy et les services municipaux de nous avoir permis d'organiser cette journée dans d'excellentes conditions.

Je voudrais vous remercier de votre participation, permettez-moi de faire un petit exercice de présentation :

Vous êtes des retraités et des actifs pour qui la retraite n'est plus très loin, membres de la CGT EDUC'ACTION du Nord et du Pas de Calais.

Vous êtes militants des collectifs retraités « *multipro* » de différentes Unions Locales.

Vous êtes membres de la commission exécutive des USR (Unions des Syndicats de Retraités) Nord et Pas de Calais.

Vous êtes membres de la Section Nationale des Retraités de l'UNSEN.

Vous êtes Secrétaires Généraux de nos syndicats départementaux du Nord et du Pas de Calais.

Vous êtes Secrétaires Généraux des Unions Départementales du Nord et du Pas de Calais.

Nous sommes donc une assemblée assez diversifiée mais nous avons tous en commun d'être à la CGT ou d'être retraités ou les deux à la fois.

Je vous rappelle que cette journée d'étude est à l'initiative de la section académique des retraités de la CGT EDUC'ACTION Nord-Pas de Calais qui rassemble l'ensemble des retraités syndiqués dans nos deux syndicats départementaux du 59 et du 62.

Cette section est animée par un collectif d'une dizaine de militants et c'est ce collectif qui a souhaité réunir un maximum de syndiqués en y associant des syndiqués encore en activité mais pour qui la retraite n'est pas très éloignée ainsi que des retraités impliqués dans l'activité interprofessionnelle, bref ; nous souhaitions créer les conditions d'un débat riche en idées, dense en réflexion sur ce thème qui figurait sur votre invitation : « *Continuité syndicale ? Pour quoi ? Avec toute la CGT actifs et retraités* ».

Dans un premier temps, je souhaiterais rappeler en chiffres ce qui caractérise le monde des retraités :

a) **En premier lieu, sa structure**

D'une part, on trouve les retraités non salariés (agriculteurs, artisans, commerçants, pour 15 %).

D'autre part, les retraités sont essentiellement des salariés (85 % de l'ensemble) et appartiennent à différents régimes : régime général du privé (60 %)

- régime des salariés agricoles (9,5 %),
- régime des fonctionnaires (9 %),
- régime des collectivités territoriales (4,5 %),
- régimes spéciaux (2,2%).

b) En deuxième lieu, son poids dans la population

- Il y a 50 ans, les plus de 60 ans représentaient 5 % de la population. L'espérance moyenne d'années de retraites était de 12 ans.
- Aujourd'hui, **les plus de 60 ans représentent 25% de la population. L'espérance moyenne d'années de retraite est de 22,5 ans.**
- Projection sur 2060 : entre 2007 et 2060, l'augmentation de la

Jean-Claude Gouzon

Responsable du Collectif

En 2060, les retraités constitueront 1/3 de la population et la moitié du corps électoral !

INTRODUCTION (SUITE)

population est estimée à un peu moins de 12 millions ; sur ces 12 millions, les 60 ans et plus seront plus de 10 millions. En nombres, 15 millions de retraités aujourd'hui, 24 millions en 2060 soit 1/3 de la population, et la moitié du corps électoral...

Il s'agit là d'une mutation essentielle de la composition de la société, conséquence des progrès de la médecine, de l'amélioration des conditions de vie et de travail, elles-mêmes résultat des luttes menées depuis l'après-guerre.

Ce n'est pas un hasard que nous avons prévu de rappeler, au cours de la journée, ce qu'a été le Programme du Conseil National de la Résistance.

Mais cette évolution démographique, le système libéral, le Medef et ses amis politiques l'ont bien intégrée : ils ne parlent plus de « vieux » mais de « séniors » ou de « personnes du 3ème âge » surtout quand il s'agit du segment rentable de cette population. Mais que l'on ne s'y trompe pas, il s'agit pour eux d'en faire des citoyens de seconde zone, des personnes de moindre droit ; En effet, **ils font progresser l'idée que les plus de 60 ans vont constituer une charge publique insupportable** et c'est pour cette raison qu'ils mènent la bataille sur l'allongement du temps de vie au travail et sur la diminution du niveau des pensions. De façon plus générale,, ils remettent en cause tout principe de solidarité parce qu'ils y voient le moyen d'augmenter encore plus le profit des actionnaires.

Il va sans dire que cette analyse purement capitaliste est inadmissible et que nous la combattons. Les retraités ont un poids démographique et aussi économique : + de 20 % de la consommation intérieure, 13 % du PIB ; Ils ont aussi un poids social, leur engagement dans le mouvement associatif et syndical l'atteste. (Par exemple, on avait chiffré, il y a une dizaine d'années, le bénévolat associatif des retraités à plus de 900 millions d'heures).

Les retraités ont du temps, des aspirations, des besoins, des revendications, mais encore faut-il les traduire en termes de droits !

Compte tenu de ces quelques réflexions, permettez-moi de vous dire qu'il n'est pas possible de laisser nos collègues de travail quitter le syndicat quand ils arrivent à la retraite comme si la vie sociale ne les concernait plus.

Je vous propose que le débat de ce matin s'engage sur cette problématique :

- Comment convaincre et avec quels arguments qu'il est indispensable, lorsque l'on prend sa retraite de rester syndiqué à la CGT, de rester informé et mobilisé pour construire avec les actifs le rapport de force nécessaire aux avancées sociales et à la transformation de notre société ?

- J'ajouterai un corollaire à cette première réflexion : cette question est-elle seulement l'affaire des retraités, est-ce que cela ne concerne pas aussi nos syndicats respectifs ?

Je voudrais aborder maintenant un autre aspect de la question. Sans contredire le raisonne-

Comment convaincre et avec quels arguments qu'il est indispensable, lorsque l'on prend sa retraite, de rester syndiqué à la CGT ?

ment précédent relatif à la nécessaire continuité syndicale, bon nombre d'entre nous, au moment de la retraite, se pose la question du **sens et de l'utilité de l'action syndicale** alors que nous avons cessé de travailler et que nous ne sommes plus dans un rapport de subordination et d'exploitation.

Deux hypothèses sont à considérer :

a) **1ère hypothèse**

- Si nous considérons que l'appartenance syndicale se fait seulement sur la base des intérêts individuels et collectifs d'une profession, un syndicalisme de corporation, définition basique mais légitime, (à titre d'exemple, 2 syndicats CGT, l'un d'enseignants, l'autre de non-enseignants coexistaient dans nos établissements.), **on peut aussi affirmer que syndicalisation et lieu de travail sont liés et c'est le résultat de notre histoire.**
- Si donc, notre conception du syndicalisme n'est que cela, alors nous pouvons comprendre que le retraité se pose la question de son engagement syndical. Dans notre secteur professionnel, après quelques années de retraite, même si nous avons accumulé de la réflexion et de l'expérience sur l'enseignement et le système éducatif, nous perdons le contact avec les réalités du métier, les préoccupations sociales ou associatives prennent le pas sur la vie dans nos établissements.

b) **2ème hypothèse**

Si on ne se limite pas à une pratique syndicale strictement professionnelle, si on l'exerce dans une dimension interprofessionnelle, avec un objectif plus global visant les évolutions de notre société et la construction d'un projet réellement social, alors la coupure actifs-retraités disparaît, les enjeux deviennent les mêmes pour les salariés actifs comme pour les salaries retraités : engager les luttes pour la transformation de la société.

D'ailleurs, nos repères revendicatifs, à la fois spécifiques et globaux portés par notre Union Confédérale des Retraités, traduisent bien cela :

droit à une retraite décente

droit à une véritable santé

droit aux services publics

droit au logement

droit aux transports

droit aux loisirs

droit à la culture et à l'information

droit aux pratiques sportives ...

Et c'est bien dans le droit fil de ces repères revendicatifs que notre Union Confédérale a lancé la campagne revendicative intitulée « les retraités disent stop » qui a recueilli 110 000 signatures, en un mois et demi, sur le thème du **refus de la cure d'austérité que le gouvernement veut imposer aux retraités.**

Cette campagne est le 1er acte d'une mobilisation plus large qui aboutira le 3 juin à Paris par une gigantesque manifestation.

Ces quelques remarques m'amènent de nouveau à vous proposer ces autres pistes d'échanges et de réflexion :

Quelles sont les structures, les lieux les mieux adaptés à

l'activité syndicale des retraités ?

Les sections « multipro » des Unions Locales sont-elles la bonne réponse ?

Quel rôle notre section syndicale académique doit-elle jouer pour favoriser l'activité syndicale de nos retraités ?

Les enjeux sont les mêmes : engager les luttes pour la transformation de la Société.

Comment faire pour que, dans nos syndicats, avec nos camarades actifs, nous, retraités, nous nous sentions syndiqués à part entière et que nous menions une activité militante ?

Avant de laisser la place au débat, je voudrais préciser que cette courte intervention relate les préoccupations qui traversent notre collectif, je n'en ai fait qu'une traduction et une synthèse.

COMPTE-RENDU DES DÉBATS– LILIANE MORTIER

1. Le contexte

- Sentiment que des luttes n'aboutissent pas (recul du départ de l'âge à la retraite, conditions de travail des actifs…).
- Un recul des droits.
- Une réflexion des syndiqués insuffisante accompagnée d'un recul de la pensée solidaire et d'une évolution des mentalités. L'exemple a été donné des discours entendus dans des salles des profs où les jeunes acceptent un recul de l'âge de la retraite et l'augmentation du temps de travail comme une fatalité ! Donc, un net recul de la pensée syndicale.
- Les retraités sont une cible et on constate une accélération de leur paupérisation.

Propositions

➔ Trouver de nouvelles formes d'activités et de réunions, renouveler l'outil syndical,

➔ Non se désespérer mais co-apprendre pour construire.

➔ S'organiser face aux attaques et construire des réponses syndicales ensemble avec :

- les SDEN,

- les structures de la CGT, Unions Locales et autres Unions Professionnelles…

- l'idée que le retraité est un syndiqué à part entière doit faire son chemin…

2. Actifs/Retraités

Quel travail en commun ?

Face à la dégradation des conditions de travail, à la souffrance au travail, comment aider, soutenir les actifs? Quel apport, quelle collaboration à l'activité des actifs ? Avec **deux types de problèmes qui se posent :**

- la capacité d'organisation du syndicat sur le lieu de travail est une préoccupation du Syndicat Départemental. Quel accompagnement, quel suivi pour les militants ?
- l'articulation du professionnel (SDEN) et du territorial (Unions locales).
- L'articulation du travail actifs/retraités doit se poser en termes revendicatifs. Deux exemples :

- la pénibilité du travail accentuée par la mobilité forcée [TZR (titulaire en zone de remplacement), mesures de carte scolaire], la précarisation de l'emploi (contractuels), les problèmes de santé en fin de carrière.

- les difficultés du travail accentuées par le recul de l'âge de la retraite. Augmentation du nombre de Congés Longue Maladie et Congés Longue Durée.

Propositions

➔ La lutte syndicale sur ces questions détermine les conditions dans lesquelles on arrive à la retraite et cet état est fonction de ce que l'on a subi.

➔L'expérience et la réflexion des retraités peuvent aider à répondre aux préoccupations des actifs et des retraités.

➔ Comment construire les solidarités nécessaires ?

Voilà en 3ème point, un des thèmes qui a motivé la forme de réunion choisie : une assemblée générale des retraités et aussi des actifs.

Liliane Mortier—section nationale des Retraités Educ'action

COMPTE-RENDU DES DÉBATS(SUITE)

3. Continuité syndicale

- La place des retraités, 14 millions, dans notre société, peut sembler encombrante. Le « pouvoir gris » gêne, de même que l'augmentation de l'espérance de vie.
- Le nombre de syndiqués retraités est en baisse au niveau confédéral : 110 000 aujourd'hui, contre 150 000, il y a 5 ans. Seule notre fédération, la FERC, progresse sous l'impulsion d'une Section Nationale des Retraités.
- Les revendications concernant les conditions de travail, l'emploi, entraînent des luttes gagnantes qui amènent la syndicalisation tandis que pour les retraités, le retour n'est pas immédiat, cela constitue-t'il un frein ?]
- Les activités des retraités sont encore trop timides dans les SDEN, dans les UL, à « l'interpro. » OR
- les raisons pour lesquelles on a adhéré à la CGT et on reste syndiqué tiennent pour l'essentiel à la satisfaction psychologique des luttes, aux problèmes de santé et au pouvoir d'achat… Les coups pleuvent, donc il y a nécessité de poursuivre l'action syndicale . (Par ex, le financement de la Sécurité sociale, le montant des retraites…).

Propositions

➔ La syndicalisation des retraités relève des sections syndicales de même que l'action syndicale qui en découle. Or, 12000 retraités ne reçoivent aucune presse et info spécifiques.

Cela entraîne la lassitude, voire l'abandon. Le retraité doit être considéré dans son lieu de vie car il a aussi ses propres revendications.

➔ Quels sont les lieux pertinents et efficaces de la lutte : dans l'établissement, outil de travail et service public d'éducation ? En Union locale, en « interpro » ? Par exemple, les verriers ont un syndicat de retraités spécifique afin de conserver une base syndicale mais cela ne s'oppose pas à l'activité interprofessionnelle.

➔ Le 3 juin à Paris, la manifestation est spécifique pour les retraités mais pourquoi ne pas y associer aussi les syndicats d'actifs ?

4. Objectifs

- Des revendications sont identiques chez les actifs et les retraités : salaires, financement de la sécu, etc…
- La **syndicalisation des retraités** doit se renforcer pour faire face aux attaques : un maximum de syndiqués impliqués dans leur syndicat professionnel et aussi dans l'activité interprofessionnelle.
- Les actions des retraités sont assez nombreuses, même unitaires, mais il y a nécessité d'informer et d'être informé pour agir. Des luttes sont en cours dans notre région, par exemple sur le coût des transports où des actions se multiplient en direction de la CUDL ou encore sur le retour en régie de la gestion de l'eau… C'est l'objectif de notre collectif, **permettre de construire de l'initiative et du projet.**
- Le thème de l'utopie a été soulevé également, l'utopie qui génère de la solidarité au pays des Droits de l'Homme, au sens où **un projet de société est à construire** dont les espoirs se concrétisent comme l'ont été ceux du Programme du Conseil National de la Résistance : c'est bien ce modèle qui est à défendre et cela concerne aussi bien les actifs que les retraités.
- Cette réunion est un point de départ pour d'autres initiatives. Certes, les difficultés du syndicalisme retraités sont une réalité mais **c'est à partir des SDEN que le travail doit se poursuivre** : OUI, GARDER SA CARTE, CONSTRUIRE LES SOLIDARITES AVEC LA CGT, C'EST PRIMORDIAL !

CONCLUSIONS

L'objectif que s'était fixé le collectif des retraités de la CGT Educ'Action est presque atteint puisque cette assemblée générale a réuni 56 personnes retraitées, « retraitables », responsables ou représentants d'autres structures de la CGT.

Les contacts pris avec nos syndiqué(e)s nous ont fait découvrir la triste réalité que vivent la plupart des futur(e)s retraité(e)s avec toutes les difficultés de fin de carrière (maladie, dépression, sentiment d'exclusion, isolement, etc...). Je suis d'ailleurs venu avec deux collègues qui connaissent certaines de ces difficultés évoquées par les nombreuses et riches interventions.

Faire un relevé de conclusions, c'est pointer les décisions à mettre en œuvre et les pistes à suivre pour améliorer nos conditions. Il faut reconnaître que peu de propositions ou d'idées un peu nouvelles ont été émises et qu'elles ne sont sûrement pas évidentes. Mais, râler ne sert plus à rien, il faut montrer notre mécontentement dans les manifs, agissons, faisons savoir par tous les moyens et en toutes occasions, notre volonté de faire avancer et obtenir satisfaction à nos justes revendications.

Pouvons-nous compter sur les grands médias pour nous aider ? Sûrement pas ! Ils pratiquent le bourrage de crâne et le « décervellement » à un niveau de plus en plus élevé quand ce n'est pas l'oubli (volontaire) comme dernièrement, concernant la journée des droits des femmes le 8 mars.

Je voudrais vous soumettre une interrogation qui mérite qu'on y réfléchisse : QUAND A-T'ON LAISSE FAIRE ?

Reprenons les choses en main et même si retraite sonne « fuite » voire « exclusion », un(e) retraité(e), c'est une vie, une richesse, une énergie et une utilité ! Se sentir concerné, engagé, apporter sa contribution, sa pierre à l'édifice, voilà ce qu'il ne faut jamais abandonner.

Essayons de voir plus loin, allons vers les structures interprofessionnelles que je considère comme une ouverture et avec lesquelles je travaille depuis de nombreuses années et qui m'ont permis de ne pas rester enfermé dans les tracas du quotidien et de voir aussi comment d'autres les vivent ailleurs...

N'hésitez pas à rejoindre notre collectif et à manifester avec nous le 15 mai notamment et surtout le 3 juin à Paris pour une manif spéciale retraités ! Achetez le foulard rouge pour le financement des bus.

Restons en contact et bonne continuation, pas seulement syndicale, à toutes et à tous.

Jean-Jacques Impens
Commission Exécutive de l'union syndicale des Retraités du Nord

HOMMAGE À GÉRARD ET NICOLE SÉNAME

Hommage rendu par notre camarade François SLOTALA

Gérard, Je veux t'exprimer le plaisir que j'éprouve à être le porte parole de ce témoignage collectif et remercier celles et ceux qui m'ont aidé dans cette tâche.

Pas facile de reconstituer le parcours de ce grand bonhomme de 82 ans, toujours accompagné de Nicole, à qui je veux rendre ici aussi un vibrant hommage car je suis sûr que Gérard ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans elle.

Avant de commencer, je voudrais vous livrer notre secret à nous 2 : Il eut la lourde tâche de me SYNDICALISER 2 fois à la CGT !!

Mais revenons au grand bonhomme pour vous dire les qualités que j'ai particulièrement appréciées : sa disponibilité, sa générosité, sa perspicacité et surtout sa bonne humeur légendaire.

Pour ses défauts chacun retiendra les siens mais en silence svp ! Permettez moi de retracer les étapes de son riche parcours :

Il est né le 21 juin 1932 d'un père navigateur et d'une mère marinière.

En 1940 il quitte Dunkerque pour Marseille, avant l'arrivée des allemands, avec sa mère et sa sœur, pour rejoindre son père et son frère.

En 1943, par obligation, il rejoint ses grands-parents sur une péniche.

En 1945, à nouveau de retour à Marseille, il est enfin scolarisé (à 13 ans).

En 1949, de retour à Dunkerque, il décroche le BEPC (en 4 ans de scolarité ; un surdoué quoi !)

Jusqu'en 1952 il collectionne les diplômes, cap d'ajusteur, dessinateur, BEI, bac technologique en math, concours d'entrée ENSET. Enfin, obtention du concours d'entrée à l'ENNA : le voilà PROF !

En 1955, il se marie avec Nicole, la lune de miel fut très courte car Gérard est appelé à l'armée et il y resta pendant 23 mois (de Cambrai à Colomb-Béchar).

En novembre 1959, il obtient une nomination comme stagiaire au LT de Dunkerque et crée une section syndicale dans l'établissement – il est titularisé en 1961 – l'établissement est transféré à Coudekerque Branche. La section syndicale compte 55 syndiqués.

Gérard et Nicole Sename

HOMMAGE À GÉRARD ET NICOLE SÉNAME (SUITE)

Nicole devient secrétaire de parents d'élèves CORNEC. C'est une période très fertile pour elle et donne naissance à 2 filles entre 1957 et 1960.

Elle prend des responsabilités fédérales à l'A-PE CORNEC, associatives :locataires HLM, politiques et est aussi secrétaire bénévole du syndicat.

Ses engagements ont été motivés par cette envie de se battre pour améliorer les conditions de vie de ses enfants et celles des autres.

En 1967 Gérard devient secrétaire régional du SNEPT, (Syndicat National Enseignement Technique et Professionnel), améliore l'organisation et multiplie les visites dans les établissements ....

1981 il est appelé à rejoindre la confédération Cgt à Paris, on lui a confié le secteur des luttes.

En lien direct avec les membres de la direction, d'abord de Georges SEGUY puis d'Henri KRASUKI, il est chargé entre autres, de « relancer les entreprises en accord avec les ministères ».

Il parcourt la France avec un DRH de Renault, à Millau puis en Alsace. Il s'occupe des industries des peaux et cuirs, à Saint Amand les Eaux, des faïenceries, dans les Ardennes, des fonderies...

Et ceci, tout en s'acquittant de diverses tâches notamment l'Etude des SCOP (ESS) et la codification des archives !!

Pendant ce temps, Nicole a rejoint son Cher Gérard à PANTIN avec sa toute petite Céline née on peut le supposer des fréquents aller-retour que Gérard effectua entre Paris et Hondschoote.

Ce séjour à Pantin permit à Nicole de s'investir à nouveau dans l'école comme « animatrice conteuse » .

En 1984, c'est le retour sur Dunkerque au Lycée Fernand Léger où il retrouve son ancien complice syndical Serge HYART et l'aventure syndicale recommence...

C'est la mise en place des classes passerelles 1ere et seconde spéciales – des sections qu'aucun autre LEP ne voulait ... pour les élèves les plus en difficulté.

A cette date, il est mandaté par la CGT pour siéger aux AGEFOS PME (OPCA) organisme paritaire collecteur de fonds pour la Formation Continue des petites et moyennes entreprises et il devient Président.

En 1992 : il prend sa retraite ! avec la conscience du travail bien accompli. Croyez vous ?

Avec Serge ils reprendront du service à la section régionale des retraités !

Avec Nicole, il milite localement.

Nicole se présente à plusieurs élections politiques, Gérard devient conseiller municipal, responsable associatif (3 associations) et président de l'office du tourisme.

Dernièrement, il apporte son soutien actif à la liste de gauche aux municipales de 2014.

Je concluerai en disant que c'est une belle vie, bien remplie et vécue à DEUX, toujours sur la même longueur d'ondes, toujours au service des autres !

TÉMOIGNAGE—BERNARD CHÉRET

Bernard Chéret— Trésorier du Collectif

Camarades,

Les retraités sont devenus une cible pour le gouvernement. Cible pour réduire les dépenses de l'Etat, cible pour réduire les dépenses des caisses de retraite, cible pour réduire les dépenses de la sécurité sociale. Nous sommes victimes de l'austérité.

Sans entrer dans le détail, voilà des raisons qui nécessitent notre engagement syndical, notre combat dans et avec la CGT.

Nous sommes les nouvelles victimes de ceux qui, pour trouver de l'argent, ponctionnent chez nous pour enrichir les riches. C'est peut être simpliste ce que je dis, mais les résultats sont vérifiables. Les techniques utilisées sont claires :

- **on négocie pour ne plus être augmenté** : pensez aux complémentaires Arrco et Agirc. Pensez à la revalorisation des retraites, repoussée en octobre (et Valls vient de décréter qu'il n'y en aurait pas cette année) ;
- **On nous impose des reculs de pouvoir d'achat** : pensez au 0,3 % de la perte d'autonomie, pensez au blocage du point d'indice, pensez au blocage des barèmes des impôts ;
- **Le bouquet final** : pensez au Smic, on ne l'augmente pas, on diminue les cotisations sociales.

Je vais évoquer les anciens combattants que nous sommes. Pour beaucoup nous sommes nés dans les années 50 ; pour d'autres, bien avant. Pour certains, ils ont connu les combats de leur père et leur mère entre 1945 et 1950, pour d'autres 1963 les mineurs, 1968 la grève générale. Nous sommes imprégnés de toutes ces luttes souvent victorieuses.

Aujourd'hui va-t-on abandonner le combat contre cette politique régressive ? Nous sommes assaillis de toute part.

Revenons sur les impôts sur le revenu. Les barèmes des tranches n'ont pas bougé ; ce qui a pour conséquence de rendre imposable des retraités parce qu'ils ont bénéficié d'une légère augmentation de leur pension. L'article 5 de la loi des finances pour 2014 décrète la fin de la non imposition à l'impôt sur le revenu des majorations de retraite ou pension pour charge de famille. Sans oublier la demi part pour les personnes vivant seules, ayant élevé 3 enfants ou plus.

Les conséquences : ces personnes payent à nouveau les impôts locaux et la redevance Télé. Valls n'est pas revenu sur ces dispositions, au contraire, il les a aggravées).

Si vous ajoutez la TVA, les mesures contre la sécurité sociale, vous avez, dans l'ensemble, le bouquet antisocial permettant de s'attaquer au peuple, aux retraités.

François Hollande et Valls ont choisi leur camp : les financiers, les banquiers, les patrons du CAC 40.

Le peuple paiera, les retraités paieront et nous laisserions faire !!! **Seul le combat pour des revendications syndicales vaut le coup d'être vécu.**

TÉMOIGNAGE (SUITE)

Comment s'organiser ? Comment prendre sa place pour des progrès sociaux, contre des agressions dont les corporations sont victimes. Nous sommes ici pour y réfléchir.

Mon expérience personnelle, après une éclipse de plusieurs années, fut, au contact de Danielle Carin, mon intégration très rapide au niveau départemental. Au niveau régional, cela fut tout aussi facile, grâce à Jean-Claude Gouzon et son équipe.

Soyons plus terre à terre au niveau local. Comment faire pour mener les actions envisagées ? Je suis seul syndiqué au Sden Cgt sur Avion. Quelles étaient mes possibilités pour agir localement ? Mon UI (Union Locale), il y avait une complication objective, depuis cela s'est arrangé.

J'ai examiné les structures syndicales qui existaient sur ma commune. Les retraités mineurs les cheminots actifs et retraités, les communaux actifs et retraités ; et puis, j'ai contacté quelques camarades dispersés, venant d'horizons différents. Leurs combats sont les nôtres : pouvoir d'achat, santé, transport, etc… Nous nous sommes organisés ensemble dans le cadre de « l'interpro. » pour mener des combats communs (la carte pétition est un exemple concret des revendications qui touchent tout le monde).

Nous sommes et devons être solidaires entre corporations ; répondre présents quand il faut renforcer une équipe. **C'est dans un climat de fraternité renouvelée que nous nous engageons dans les différentes activités, dans les différentes manifestations.**

Nous étions présents le 6 février à Lille, sous la pluie ; nous serons présents le 1er mai ; nous serons présents le 15 mai avec les fonctionnaires. Et surtout le 3 juin à Paris pour défendre nos droits, notre pouvoir d'achat, notre sécurité sociale, etc…

Les retraités ne sont pas des vaches à lait. Et les dernières mesures annoncées par le premier ministre ne peuvent atténuer notre colère. Il est temps de prendre notre combat à bras le corps ! Ne lâchons rien de nos engagements.

Entre la structure régionale à l'initiative de cette journée et dans laquelle la vie syndicale des retraités de l'enseignement est positive, et le combat sur le terrain, les relais « interpro » doivent se développer. Il faut faire vivre ces collectifs, il faut être à l'initiative.

La continuité syndicale est une évidence pour moi. Je suis syndiqué à la CGT depuis les années 1968-1969 ; je le suis encore et je le resterai jusqu'à la fin de ma vie, j'en suis sûr parce que la CGT ne se trompe pas d'adversaire, dans un climat politique difficile, dans un climat syndical compliqué.

La relation dans les Sden doit être améliorée. **Réfléchir à une meilleure intégration des retraités** dans l'action des actifs, dans le relationnel avec les établissements scolaires.

Comment s'organiser ? Comment prendre sa place pour des progrès sociaux ?

TÉMOIGNAGE—BERNARD CHÉRET

Les retraités sont souvent confrontés au problème d'éducation de leurs enfants ou petits enfants. Pourquoi n'auraient-ils pas la possibilité d'agir en direction des établissements qui rayonnent autour d'eux ? Ne peuvent-ils pas aider lors des différentes élections par exemple ?

Avec Martine, nous questionnons sur les futurs retraités ; on ressent une méconnaissance de la trajectoire des camarades. Nous avons besoin de renforcer le relationnel pour que les camarades n'aient plus dans l'idée que la vie syndicale s'arrête le jour de la retraite.

L'heure est à l'offensive.

La continuité syndicale est un combat commun, actifs et retraités, un sujet permanent de nos préoccupations. Nous devons entretenir un contact continu avec les futurs retraités, les sensibiliser à la nécessité de s'impliquer, encore plus, au sein de la CGT face à la politique de plus en plus antisociale du Président et son premier ministre.

Ces messieurs, dits de gauche, distribuent aux riches, aux capitalistes, des sommes énormes dans l'idée de développer l'emploi ; les grandes sociétés disent merci et utilisent l'argent distribué sans contrôle, à la bourse, pour faire fructifier les dividendes des actionnaires.

Vous allez partir en retraite, vous avez dû travailler plus longtemps, cotiser plus, gagner moins, payer plus d'impôts. Les luttes doivent prendre de l'ampleur. Chacun d'entre nous doit se sentir investi de responsabilités permanentes, d'une détermination à faire bouger les choses. Nous devons rencontrer, discuter, informer nos camarades, plus particulièrement les futurs retraités, surtout les plus isolés.

Je le dis comme je le pense, le pouvoir socialiste n'a économiquement plus rien de socialiste.

- Je suis d'accord avec Valls qui voulait changer le nom de son parti en supprimant le mot « socialiste» ;
- je suis d'accord avec André Chassaigne, député du Front de Gauche, qui devant l'Assemblée nationale évoque une certaine trahison ;
- je suis d'accord avec Thierry Lepaon quand il déclare : « Jamais les salariés n'ont obtenu une amélioration de leurs conditions de vie et de travail sans qu'il y ait des luttes sociales d'ampleur » ou bien « il faut que nos militants retrouvent le goût d'aller à la rencontre des salariés pour les aider à s'organiser collectivement ».

Vive la CGT et redevenons révolutionnaires !

PAROLE DE FEMME—JEANNINE STEINLING

INTERVENTION AU CONGRES INTERPROFESSIONNEL DES RETRAITÉSDU NORD ET PAS DE CLAIS

Je suis à la CGT depuis 1973. Mais c'est ma première réunion interprofessionnelle. Il a fallu que je sois à la retraite … Je suis sûre que cela sera important pour mon activité syndicale.

Je constate qu'il y a peu de femmes dans l'assemblée. Or les **femmes sont les premières touchées par la crise**, je devrais dire par les choix des

Jeannine Steinling—Collectif

PAROLE DE FEMME (SUITE)

gouvernements successifs. Quand on prend l'exemple de la retraite, les femmes vont devoir travailler plus longtemps, jusqu'à 67 ans si elles ne veulent pas de décote. Leur pension sera réduite à la portion congrue parce qu'elles ont rarement une carrière complète. Elles n'auront pas de quoi se nourrir correctement, se loger, se soigner. Une véritable régression qui touche tous les travailleurs en particulier les femmes. il faut dénoncer cette situation injuste.

D'autres choix sont possibles. Les médias et certains partis expliquent qu'il n'est pas possible de faire autrement. C'est la crise ... La crise est imposée aux salariés. La crise n'est qu'un prétexte pour exploiter davantage les travailleurs.

Reprenons l'exemple des femmes. Si les femmes étaient payées à égalité avec les hommes comme cela devrait être, cela rapporterait 10 milliards d'euros dès 2020. Somme qui pourrait contribuer à financer les retraites. Si les travailleurs pouvaient partir à 60 ans, cela libérerait du travail pour les femmes et les jeunes. Cela ferait rentrer de l'argent pour payer les pensions en maintenant le système par répartition, la solidarité intergénérationnelle.

La crise, je l'ai déjà dit, n'est qu'un prétexte pour enrichir la finance. **Il faut des campagnes d'explication dans les entreprises, sur le territoire, des batailles d'idées de proximité pour montrer que l'argent existe**, d'autres choix sont possibles. Les travailleurs contribuent à la richesse du pays. Leur travail crée de la valeur, il rapporte de l'argent. Par contre le capital a un coût, un coût qui ne profite qu'aux actionnaires.

CONTRIBUTION DU COLLECTIF CGT EDUCATION NATIONALE—

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL INTERPROFESSIONNEL DE MAI 2013 -COLETTE BECQUET

1. Retraités, syndiqués à part entière

Les retraités sont au même titre que les travailleurs en activité et les privés d'emploi, membres à part entière de leur organisation syndicale : la Cgt. Ils doivent donc pouvoir y être Acteurs et Décideurs dans toutes les structures professionnelles et interprofessionnelles de leur syndicat ; ils ne sont pas syndiqués de la Cgt pour y promouvoir des revendications catégorielles déliées de l'ensemble des enjeux que nous devons affronter ensemble.

2. Tous travailleurs dans la Cgt pour défendre les mêmes droits fondamentaux

Tous les enjeux de société relèvent de l'action conjointe des travailleurs privés d'emploi, actifs et retraités. La plupart cependant relève d'abord de la revendication dans l'entreprise : pour exemple,

droit à la santé : il y a bien un lien entre la pénibilité du travail, l'handicap et la perte d'autonomie à la suite,

droit à la protection sociale : on voit bien que celle-ci repose sur le besoin de développer l'emploi et les salaires,

droit à une pension de retraite digne : comment ne pas faire le lien avec la reconnaissance de la valeur travail et sa rémunération,

droit à l'éducation, la formation, la qualification : une multitude de retraités jouent un rôle actif dans

CONTRIBUTION DU COLLECTIF CGT EDUCATION NATIONALE (SUITE)

la Société, dans les territoires ; tous n'ont pas accès à la culture dépendant notamment de leurs ressources…

3. Lier continuité syndicale et continuité de la vie d'un travailleur

Ces droits doivent se traduire tout au long de la vie quelle que soit l'étape du parcours et donc se conquérir ensemble. C'est ainsi nécessaire de situer les retraités dans la continuité de leur vie de travailleurs et de réfléchir collectivement à la place de chacun dans une Cgt qui pose en permanence le défi de syndicalisation de tous.

4. quel syndicalisme Actif des Retraités ?

- C'est dans la dimension interprofessionnelle que chaque retraité doit se retrouver sur des sujets transversaux qui interrogent les Droits (ex. Animer un débat, distribuer des tracts, participer à la conscientisation des masses, travailler aux repères qui donnent du sens au combat, concrètement donner du fond et de la forme à l'Education populaire pour émanciper le plus grand nombre, solidifier l'outil syndical, maintenir et conquérir de nouveaux droits… il y a de quoi faire, de manière très diversifiée, sur de multiples Entrées) ;

- Il existe à côté des collectifs de branche professionnelle des

Colette Becquet— membre du Collectif

collectifs interprofessionnels de retraités dans les unions locales ! Il faut donc **interroger le lien du Syndicat au Territoire, le lien du Syndicat aux autres structures de la Cgt** (Union Départementale, Unions locales, comité régional). Très globalement, en tout cas, il faut construire du/des collectifs de retraités dans les syndicats si on ne veut pas les perdre ensuite. Il est donc aussi urgent de travailler à la communication de l'action des travailleurs retraités. Cela se fait au niveau départemental, mais dans les Unions professionnelles ?

- N'y aurait-il pas avantage de nous y préparer quand on est encore Actif dans son entreprise, son école… car **combien de nos camarades connaissent en fait leur union locale et s'y investisse** ? Quel lien dynamique entre nos professions, entre notre syndicat et son territoire? Quel sens donner à notre engagement face à des enjeux de société qui concernent tout le monde ? Il serait dommage de ne découvrir tout cela qu'au moment de la retraite !

- Nous avons besoin aussi de **réfléchir le lien retraités-actifs-privés d'emploi au sein du syndicat professionnel** en sachant que nos syndiqués ne sont pas tous dans l'entreprise et que cela ne doit pas être un facteur d'exclusion.

- **Quelle place des collectifs dans les syndicats** ? Nous pensons que si les retraités sont organisés au sein d'une section spécifique dans leur syndicat, elle ne doit pas être une section indépendante même si évidemment elle travaille de façon autonome comme le ferait une section d'établissement.

- Cela étant entendu, **la question de la représentation des retraités est posée** au même rang que n'importe quelle section syndicale. Le mandatement dans les Ce, dans les congrès doit reposer sur sa représentativité mais aussi sur sa capacité à faire avancer par le débat, l'action, les orientations de toute la Cgt. La vision quantitative (rapport actif/ retraité) doit être dépassée par la vision constructive du travailler ensemble qui nous place dans l'interactivité plutôt que dans l'opposition… quel que que soit notre statut, nous sommes syndiqués et militants de la Cgt.

- Il nous paraît urgent de donner de l'avenir à l'intervention CGT: que ce soit dans l'entreprise, le territoire (celui d'une union locale, de plusieurs unions locales, celui du département, de la région…) on peut se poser une

CONTRIBUTION DU COLLECTIF CGT EDUCATION NATIONALE (SUITE)

question : Et après ? Comment on accompagne une distribution de tracts, un débat ? Quel mécanisme la Cgt construit-elle (à tous les niveaux y compris confédéral) pour que l'action s'inscrive dans la continuité et l'efficacité ?

Enfin, On ressort des oubliettes ce **Conseil National de la Résistance** qui fondé le 27 mai 1943, voici 70 ans, et présidé par Jean Moulin, a intensifié l'action de la résistance qui engagea la lutte armée contre l'occupant et prépara la restauration des institutions républicaines. Comment ne pas référer évidemment au **programme du CNR "les jours heureux" (toujours d'actualité) fondateur de la sécurité sociale, la nationalisation des grands services publics, la liberté de la presse...** ce programme qui édicte les mesures économiques et sociales à appliquer dès la libération du territoire est un phare conducteur d'acquis sociaux portés par les luttes et remis en cause avec acharnement par le patronat et les gouvernements successifs... Nous avons à **rappeler ces repères fondamentaux qui donnent du sens à notre Résistance active** pour en élargir la portée. Comme les créateurs de ce programme, nous pouvons dire "En avant pour le Combat, en avant pour la Victoire afin que vive la France". Inscrivons notre projet de conscientisation, d'éducation dans l'émancipation - **les retraités ont un rôle à jouer**, n'en doutons pas !

la représentation des retraités est posée au même rang que n'importe quelle section syndicale. Le mandatement dans les Ce, dans les congrès doit reposer sur sa représentativité

Véritable outil pédagogique à destination des établissements scolaires et des associations dont les syndicats, cette exposition est conçue comme une mise en perspective des valeurs de la résistance. Sur une dizaine de panneaux largement illustrés, le public découvre l'histoire de ce mouvement populaire d'après-guerre, ses liens avec les combats de 1936, le contenu du programme, ses manques aussi »...

LA SECTION DES RETRAITÉS

Nous ne saurions terminer le compte-rendu de cette journée d'études, sans remercier, d'abord, toutes celles et ceux qui y ont participé, ensuite, sans rappeler qu'elle est le résultat d'un travail de réflexion et de participation, d'un collectif de retraité(e)s syndiqué (e)s au sden nord ou pas-de-calais.

Quelques mots, à propos de ce collectif : les retraités des sden 59 et 62 sont organisés au sein d'une section académique -à peu près 80 adhérents- comprenant un bureau –une douzaine de membres- chargé de l'activité revendicative spécifique aux retraités, mais également de mener le combat de la continuité syndicale, c'est à dire de convaincre nos sympathisants et nos adhérents **que l'engagement et l'activité syndicale ne s'arrêtent pas quand on arrive à la retraite !**

Patrice Vandemaele

Ce collectif se réunit toutes les cinq ou six semaines, souvent à la bourse du travail à Lille, mais également dans d'autres secteurs de nos deux départements, quand il s'agit de rencontrer nos syndiqués.

Mais s'il est vrai, que nous avons une action spécifique « retraités » , il est aussi vrai que nous ne vivons pas en dehors de nos instances syndicales, mais pleinement dedans ; ainsi certains d'entre nous sont membres des commissions exécutives de leur SDEN, ou du bureau de l'URSEN –notre instance régionale- ou bien encore à la SNR –notre section nationale de retraités- ; d'autres, soucieux de la dimension interprofessionnelle de l'activité syndicale, sont membres des commissions exécutives de l'USR 59 ou 62 (USR-CGT= union syndicale des retraités), ou bien encore participent aux collectifs «retraités » des unions locales dont ils dépendent ; enfin, certains sont simplement membres de notre collectif. Il s'agit là d'engagements personnels, car chacun reste libre de son implication, l'important n'est pas que quelques uns donnent beaucoup, mais que beaucoup donnent un peu…de leur temps, et de leur réflexion, pour faire vivre notre collectif, et au delà, notre CGT !

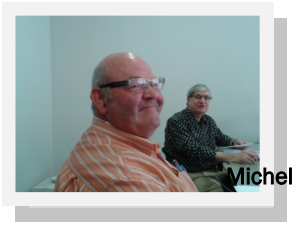
Michel Salley

Pour le Nord : J.C. GOUZON (animateur du collectif) jgouzon@orange.fr

Pour le Pas-de-Calais : B. CHERET (trésorier du collectif) bernard.cheret@laposte.net

✂----------

A retourner : SECTION ACADEMIQUE DES RETRAITES CGT EDUC'ATION

Bourse du travail CGT — 254 bd de l'Usine — CS 20111— 59030 LILLE CEDEX

NOM, Prénom: _____

Adresse, téléphone, mail: _____

_____

☐ Je souhaite participer au collectif retraités ☐ Je souhaite recevoir les informations

CULTURE LOISIRS VACANCES… LIEN SOCIAL

www.ecla-ts.fr

Une Association loi 1901, issue de **Tourisme et Travail,** adhérente à L'ANCAV («Association Nationale de Coordination des Activités Vacances» de Comités d'entreprise), agréée par le Ministère du Tourisme. Les objectifs de l'association sont :

- d'aider les comités d'entreprise à élaborer et réaliser leurs projets, de développer un ensemble de prestations au meilleur prix, permettant ainsi l'accès du plus grand nombre au tourisme, aux loisirs et à la culture.

- A titre personnel, vous pouvez adhérer au réseau associatif et profiter de tous les avantages : des prix réduits défendus par des associations « citoyennes»,

- Un lieu de ressources
- Des animations culturelles inter CE
- Des voyages culturels
- Des visites guidées des plus grandes expositions
- Concerts, expositions, événements culturels de toute la région Nord Pas de Calais et de toute la France à tarif préférentiel ou tarif public
- Cinémas
- Parcs de loisirs à tarif très préférentiel toute l'année

federationlsr@lsrfede

Les associations LSR sont regroupées dans une Fédération Nationale LSR créée en 1981 par la CGT pour répondre aux besoins de loisirs culturels et sportifs des retraités.

LSR est une association de progrès social qui dans le cadre de ses activités de loisirs des retraités agit pour qu'après une vie de travail, chacun puisse réellement construire un projet d'avenir à la retraite.

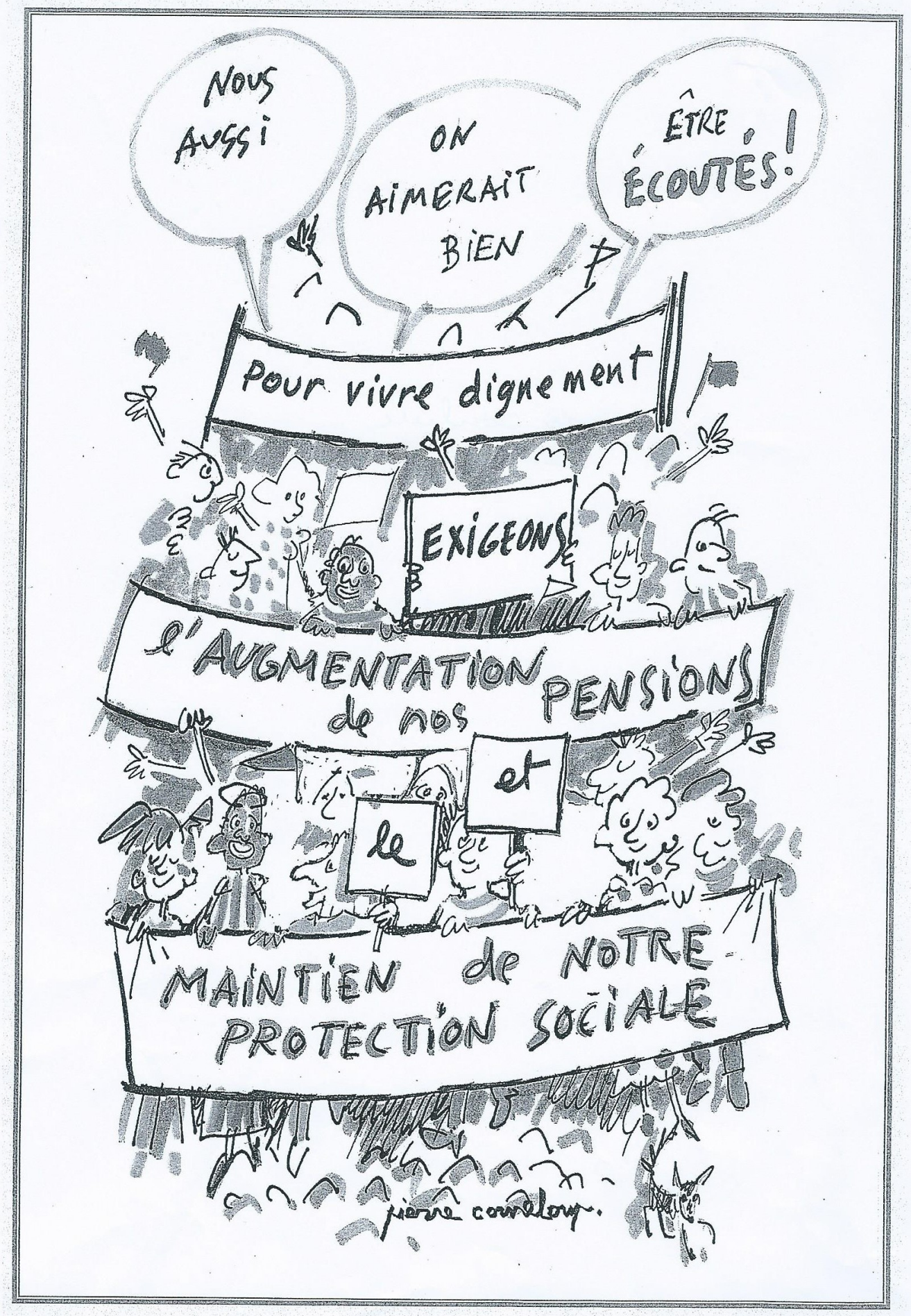
NOUS AUSSI
ON AIMERAIT BIEN
ÊTRE ÉCOUTÉS !
Pour vivre dignement
EXIGEONS
l'AUGMENTATION de nos PENSIONS
et
le
MAINTIEN de NOTRE PROTECTION SOCIALE
pierre coudeloup.